

minacea spontanea dell'Italia centrale. L'Agricoltura Mediterranea, 118, 246-252.

7. Haines S.G., De Bell D.S. (1979) - Use of nitrogen fixing plant to improve and maintain productivity of forest soils. In : Proc. impact of intensive harvesting on forest nutrient cycling. pp. 275-303.

8. Lynch J.M. (1981) - Promotion and inhibition of soil aggregate stabilization by microorganisms. Journal of Gen. Microbiol., 126, 371-375..

9. Lynch J.M. and Bragg E. (1985) - Microorganisms and soil aggregate stability. Advances in Soil Science, 2, 133-171.

10. Marathe K.U. (1972) - Role of some blue-green algae in soil aggregation. In : The Biology and Taxonomy of Blue-Green Algae (Ed. T.V. Desikachary), pp. 328-331, Madras : University of Madras Press.

11. Meeting B. and Rayburn W.R.

(1983) - The influence of a microalgal conditioner on selected Washington soils : an empirical study. Soil Sc. Soc. Am.J., 47, 682-685.

12. Tarrant R.F. (1983) - Nitrogen fixation in North American forestry : Research and application. In : Biological Nitrogen Fixation in Forest Ecosystems : Foundation and Application (Eds. J.C. Gordon and C.T. Wheeler), pp. 261-278, Martinus Nijhoff/Dr. W. Junk Publish.

# L'évolution de la culture de peuplier dans l'Hérault. Analyse des motivations. Bilan économique

par Régis DEMERCASTEL

La populiculture est répandue dans de nombreuses régions françaises, mais surtout au nord et à l'est de Paris, dans la vallée de la Loire et de ses affluents, dans le Poitou et dans le bassin de la Garonne.

Sous l'effet d'une très forte demande des industries utilisatrices et de l'aide du Fonds Forestier National, les plantations se sont multipliées à un rythme rapide surtout entre 1960 et 1980. Elles ont connu au cours de la dernière décennie un certain ralentissement avec une reprise importante ces dernières années.

Dans l'Hérault, comparativement au reste de la France, la populiculture occupe une faible place.

Elle a commencé à se développer au début des années soixante. De nombreux prés, situés en bordure de ruisseau ont commencé à être plantés. Ils servaient, avant la mécanisation, de pâture aux chevaux de trait.

Par la suite les plantations ont été progressives en particulier au moment de la crise viticole.

Certains propriétaires ont préféré arracher leur vigne plutôt

que d'investir dans de nouveaux cépages pour produire du vin de qualité.

Ces nouvelles plantations de peuplier se sont surtout développées sur des terrains fertiles, en bordure des cours d'eau où la nappe phréatique est très souvent proche de la surface du sol (3 m de profondeur).

Depuis ces cinq dernières années les demandes de plantation se sont multipliées et concernent principalement des anciennes parcelles de vigne, aujourd'hui arrachées. Leur surface peut varier de 10 à 15 ha.

Malgré une fluctuation des cours du bois de peuplier ces dernières années, le produit occupe sur le marché une place économique non négligeable.

Les belles grumes de peuplier sont déroulées et les feuilles minces ainsi découpées servent à la fabrication des contreplaqués, des emballages légers, des allumettes, etc...

Les billes moins belles servent à faire des sciages utilisés pour la caisserie, la charpente, l'ameublement, les emballages.

Les rondins de peuplier sont utilisés en papeterie.

Le bois de peuplier a ainsi des emplois extrêmement variés. Ils tiennent aux qualités propres de ce bois : légèreté, résistance mécanique, facilité de travail, absence

d'odeur pour les emballages de produits alimentaires.

On peut se demander dans ces conditions qu'elle est la rentabilité des peupleraies.

De toute évidence, elle est fonction de la production obtenue. Celle-ci est fatallement variable selon les terrains et les soins apportés aux plantations.

Dans d'excellentes conditions culturelles une peupleraie de 18 ans peut produire de 200 à 250 m<sup>3</sup> de bois par hectare (qualité déroulage). Au prix actuel de 250 F/m<sup>3</sup> H.T. le revenu net se situe entre 50.000 F. à 62.000 F/ha H.T.

Le coût d'installation d'une peupleraie, selon les travaux de préparation du sol, varie de 9.000 F/ha H.T. à 10.000 F/ha H.T. Pour des surfaces égales ou supérieure à 5 ha l'Etat subventionne à 50 % les frais de plantation.

Les frais d'entretien (discage, taille de formation, élagage) pendant 8 ans s'élèvent environ à 17.000 F/ha H.T.

En tenant compte dans ce bilan des aides à la plantation, de l'exonération d'impôt foncier pendant 30 ans, de la suppression des cotisations M.S.A., de la réduction des droits de mutation (Loi SEROT), la populiculture est finalement une des spéculations agricoles les plus profitables.

R.D.